

## Fiche informative sur l'action

**Titre de l'action : Une nouvelle organisation du collège**

**Académie de Nancy-Metz**

**Collège Pilâtre de Rozier, Place Pilâtre de Rozier 57130 Ars sur Moselle**

**Téléphone : 03 87 60 83 52**

**Mèl de l'établissement : [ce.0572015@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0572015@ac-nancy-metz.fr)**

**Adresse du site de l'établissement : [www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/collPilatre](http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/collPilatre)**

**Personnes contacts :**

**Olivier Pallez, Principal : [Olivier.Pallez@ac-nancy-metz.fr](mailto:Olivier.Pallez@ac-nancy-metz.fr)**

**Didier Ravaine, enseignant HG : [didier.ravaine@ac-nancy-metz.fr](mailto:didier.ravaine@ac-nancy-metz.fr)**

**Mireille Steibel, enseignante SVT : [mireille.steibel@ac-nancy-metz.fr](mailto:mireille.steibel@ac-nancy-metz.fr)**

**Anne Belin, enseignante HG : [anne.belin@ac-nancy-metz.fr](mailto:anne.belin@ac-nancy-metz.fr)**

**Classes concernées : niveaux 6ème et 5ème**

**Disciplines concernées : toutes, avec une implication particulière de quatre matières, français, mathématiques, langues vivantes et histoire-géographie**

**Date de l'écrit : juin 2006.**

### Résumé :

En février 2001, le collège Pilâtre de Rozier d'Ars sur Moselle se voit proposer par l'inspection académique de la Moselle la création d'un projet expérimental.

Il s'agit de **définir le fonctionnement d'un nouveau collège** qui favoriserait une amélioration des résultats scolaires sans remettre en cause les programmes officiels. Le projet « **Une nouvelle organisation du collège** » voit le jour.

**Trois objectifs généraux** sont fixés à l'établissement lors de la mise en place du projet : accroître la performance scolaire, mettre en place un projet individuel pour l'élève et favoriser une nouvelle relation entre l'élève et l'enseignant.

Après [un bilan d'étape positif publié en juin 2003 \(cf. site PASI\)](#), le projet est généralisé à l'ensemble des classes de 6<sup>ème</sup> à la rentrée 2003-2004. En 2005-2006, il est étendu au niveau 5<sup>ème</sup>, entraînant par là une intégration des IDD (itinéraires de découverte). Le conseil d'administration du début de l'année 2006 s'est prononcé pour la reconduction du projet en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> à la rentrée 2006.

### Mots-clés :

STRUCTURE	MODALITES-DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège	Diversification pédagogique Individualisation Partenariat IDD	Citoyenneté, civisme Evaluation Orientation Parents, Ecole TICE	Français Mathématiques Langues vivantes Histoire-Géographie Education artistique Education civique EPS, Motricité Informatique Interdisciplinarité Physique, Chimie Sciences et Vie de la Terre

### Écrit sur l'action

**Titre de l'action : Une nouvelle organisation du collège**  
Académie de Nancy-Metz  
Collège Pilâtre-de-Rozier, Place Pilâtre-de-Rozier 57130 Ars sur Moselle  
Téléphone : 03 87 60 83 52  
Mèl de l'établissement : [ce.0572015@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0572015@ac-nancy-metz.fr)

# UNE NOUVELLE ORGANISATION DU COLLEGE

## 1. Introduction

- **Proposition, objectifs initiaux et mise en place**

En **février 2001**, le collège Pilâtre de Rozier d'Ars sur Moselle se voit proposer par l'Inspection Académique de la Moselle la création **d'un projet expérimental**.

Il s'agit de définir le fonctionnement d'un nouveau collège qui favoriserait une amélioration des résultats scolaires sans remettre en cause les programmes officiels.

Le projet « **Une nouvelle organisation du collège** » voit le jour.

**Trois objectifs généraux** sont fixés à l'établissement lors de la mise en place du projet :

- 1** : Accroître la performance scolaire.
- 2** : Mettre en place un projet individuel pour l'élève.
- 3** : Favoriser une nouvelle relation entre l'élève et l'enseignant.

**Pour fonctionner**, l'emploi du temps des élèves concernés **-deux classes de 6<sup>ème</sup>** en 2001-2002-est planifié de manière à ce qu'apparaisse une plage horaire de **deux heures** nommée « modules ». Ces deux heures sont **obtenues en diminuant de 30 minutes l'horaire hebdomadaire d'enseignement dans quatre disciplines** : Français, Mathématiques, Langues vivantes et Histoire-Géographie.

**Les enseignants interviennent** au fil des semaines **lors des modules** qu'ils ont mis en place ou qu'ils ont choisi d'encadrer. Le chef d'établissement inscrit à l'emploi du temps des élèves et des enseignants les modules qui les concernent. Tous ont accès à l'information grâce au site [www.viescolaire.net](http://www.viescolaire.net) et aux ordinateurs disponibles au collège.

- **Développement du projet**

Après **un bilan d'étape positif publié en juin 2003**, le projet est **généralisé** à l'ensemble des classes de **6<sup>ème</sup>** à la rentrée 2003-2004. En 2005-2006, il est étendu au niveau **5<sup>ème</sup>**, entraînant par là une intégration des itinéraires de découverte.

Le Conseil d'Administration du début de l'année 2006 s'est prononcé pour la **reconduction du projet en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> à la rentrée prochaine**.

- **Bilan et réflexions sur l'avenir du projet**

Mis en place il y a cinq ans, le projet dans son ensemble mérite qu'on en fasse **une analyse** et qu'on en envisage les perspectives : les **activités** proposées dans le cadre du projet, les **résultats** obtenus correspondent-ils aux **objectifs** initiaux ? Faut-il modifier ces objectifs ? Qu'en pensent les personnes concernées (en particulier **élèves, parents, enseignants**) ? Quels sont les **manques** et les **dysfonctionnements** ? Le bilan est-il **positif** ? Que **proposer** pour la prochaine rentrée ?

## 2. Historique et descriptif

### 2.1. Présentation de l'établissement

#### La situation géographique

Le secteur de recrutement du collège s'étend, au bord de la Moselle, des limites du département à l'entrée de la ville de Metz. La ville de Metz, grâce à l'autoroute A31, est à quelques minutes seulement d'Ars sur Moselle.

#### L'environnement économique

Les entreprises du secteur arsois ne sont pas nombreuses. L'industrie est essentiellement représentée par la société Ars Industrie (ancienne boulonnerie) dont l'avenir est assombri par les difficultés financières actuelles. Ses effectifs sont en nette baisse et approchent actuellement la centaine de salariés.

La commune de Jouy-aux-Arches bénéficie d'une zone commerciale en plein développement au sud de Metz. Les différentes communes bénéficient des activités de Metz.

#### Les données sociales

La situation de l'emploi sur les communes du secteur est relativement stable, essentiellement basée sur les services et l'attraction de la commune de Metz. La population est semble-t-il relativement défavorisée dans le secteur d'Ars-sur-Moselle et favorisée pour ceux d'Ancy-sur-Moselle, Jouy-aux-Arches, Corny sur Moselle.

La composition des familles n'amène pas de remarque particulière, la proportion de familles éclatées et recomposées semblant non significative. A la marge, les difficultés sociales sont parfois très importantes, autant d'un point de vue économique que purement social. Entre 30 et 40 élèves vivent dans des conditions très difficiles et nécessitent un suivi important. En particulier, des problèmes de mœurs ont été plusieurs fois signalés.

Ainsi la situation du collège Pilâtre de Rozier n'est pas "remarquable" au sein des communes du secteur. Le collège, d'une taille raisonnable, 660 élèves, se situe dans une zone de banlieue résidentielle de la ville de Metz. Les différentes caractéristiques sociales, économiques et géographiques sont dans la "norme" et permettent un fonctionnement optimal d'une "cellule d'éducation" telle que le collège. L'intérêt porté par les communes, traduisant l'intérêt des familles elles-mêmes, représente autant d'encouragements à l'excellence et constitue un facteur de réussite.

#### La population du collège

Les élèves à l'entrée de la classe de 6<sup>ème</sup> ne présentent pas de caractéristiques remarquables. Le retard scolaire est comparable voire légèrement inférieur aux taux académiques. Le collège est classé comme relativement favorisé, ce qui à la vue des chiffres correspond à la réalité.

Les élèves ont un taux de réussite général aux évaluations de 6<sup>ème</sup> qui est un peu meilleur que la normale.

Les taux de redoublement sont très faibles en 6<sup>ème</sup> mais assez élevés en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Une légère augmentation des taux de redoublement 6<sup>ème</sup> est observée depuis deux ans. Elle correspond au nouveau discours de la direction : il faut trouver une solution aux difficultés des élèves, quitte à envisager en dernier recours le redoublement. Le taux élevé de redoublement en 3<sup>ème</sup> s'explique par les difficultés d'affectation observées dans le bassin de Metz-Rombas et au fort taux d'orientation vers les secondes professionnelles. Ce dernier, ainsi que le taux d'orientation vers l'apprentissage, sont nettement supérieurs à la moyenne académique. Ils constituent une préoccupation majeure de l'établissement.

L'analyse des cohortes montre d'autre part que la réussite des élèves orientés en seconde est inférieure à celle des autres collègues mais la situation semble s'améliorer.

### **Les performances de l'établissement**

L'analyse montre que les performances de l'établissement ne sont pas bonnes, voire alarmantes en 2000. Toutefois les chiffres montrent une évolution positive de ces résultats et semblent prouver une prise de conscience des problèmes.

### **La vie scolaire**

Sur 24 divisions, soit 660 élèves, le climat est plutôt serein sur les 4 dernières années, outre 3 événements exceptionnels : suicide d'un élève, quelques problèmes de stupéfiants à l'intérieur et l'extérieur de l'établissement. Les incidents quotidiens sont, dans l'ordre : manque de respect, manque de travail, incivilités répétées entre élèves, agressions verbales et physiques qu'ils interprètent comme un jeu, un mode de communication, leur façon d'être copains.

## **2.2. Naissance du projet**

### **2.2.1. Une proposition de l'inspecteur d'académie**

- *« Sans remettre en cause les programmes officiels, imaginez un collège plus efficace »*

Cette proposition de l'inspection académique de la Moselle au chef d'établissement, en janvier 2001, sous forme de défi est à l'origine de ce projet.

La réponse de l'établissement va se faire en trois étapes : celle de la direction de l'établissement seule, du groupe de personnel choisi par la direction courant février (M. Ravaine professeur d'histoire géographie, M. Spiegel professeur de lettres, M. Briot documentaliste) et d'une assemblée générale de l'établissement. D'emblée, la décision a été prise de mener une réflexion globale autour de l'établissement et de son projet.

### **2.2.2. Les premières réflexions**

- **Les assemblées générales**

Elles permettent d'évoquer plusieurs questions. Comment mettre en place un projet très ambitieux ? Surtout, comment faire adhérer la majorité des enseignants ? Le principal initiateur pour sa part une démarche de projet global qui va demander un investissement considérable de tous les personnels. Réunions, assemblées générales et travaux de groupes vont se succéder à un rythme effréné.

Le lundi 26 février 2001, Michel Le Bohec, inspecteur d'académie adjoint au DSDEN de Moselle nous fait part de ses propositions, conditions de réalisation et des engagements que pourrait prendre l'inspection académique. Les échanges sont nombreux et les collègues participent activement de manière positive. Une méthodologie de réflexion est adoptée et des

synthèses écrites produites sur des thèmes choisis par le groupe.

Ainsi, les personnels de l'établissement ont pu s'emparer du projet pour décrire selon eux, ce qu'il fallait faire, ce qu'il ne fallait pas faire. Ces contributions ont été compilées sur des pages Internet accessibles sur le site du collège par mot de passe. Elles ont ensuite été orientées par les discussions et les propositions des premiers collègues investis dans le projet : la structure classe, en particulier, a été fortement défendue.

Trois axes ont alors été choisis (nous les présenterons dans le paragraphe « objectif »).

### ● **Formation à la démarche de projet**

Des difficultés d'appréhension du projet dans sa globalité sont apparues rapidement : vocabulaire commun, partage de l'information, méthodologie de travail... Le principal a fait appel à un groupe de formateurs A.R.E. (Aide à la Réalisation de projet d'Etablissement).

### ● **La prise de décision au CA**

Le Conseil d'administration du 22 Juin 2001 a clos le travail de réflexion en figeant les objectifs généraux du projet, en validant le texte de présentation aux parents d'élèves et en fixant les termes de l'expérimentation pour l'année 2001-2002.

## **2.3 Les objectifs initiaux**

### **2.3.1. Les axes initiaux**

Dans un premier temps et après de très nombreuses réflexions et réunions, nous avons défini les pistes de réflexion suivantes pour la rédaction du pré-projet :

- le statut des adultes (personnels, parents, ...)
- le statut des élèves
- le livret de compétences (évaluation à l'entrée de sixième, critères d'évaluation, objectifs à atteindre...)
- la représentation du collège
- les disciplines, les programmes, les objectifs, ...
- la discipline, la vie scolaire, le bien commun, ...
- la mise en place de projets transdisciplinaires finalisés par une production
- la pédagogie
- les TICE, la communication, la concertation, ...
- l'évaluation du dispositif, des élèves, des professeurs, ...
- les ressources, la formation, le partenariat, ...
- la gestion de l'espace
- la gestion du temps, des professeurs, des élèves (durée des séquences, organisation de la journée, organisation de la semaine, organisation du trimestre, les horaires, ...)
- l'élaboration et la mise en œuvre du projet (travail en commissions, rapporteurs, outils de communication entre les acteurs, groupe de pilotage, coordination, mise en commun, calendrier).

### **2.3.2 Les trois objectifs généraux**

Durant l'année scolaire 2001-2002, trois objectifs généraux furent définitivement arrêtés et furent déclinés en objectifs plus précis : **accroître la performance scolaire, mettre en place un projet individuel pour l'élève, favoriser une nouvelle relation entre l'élève et l'enseignant.**

A partir de ces objectifs, des objectifs plus précis sont listés tels que :

1. Augmenter les compétences scolaires de l'élève
2. Savoir utiliser les Tice
3. Améliorer les résultats chiffrés de l'établissement
4. Favoriser chez l'élève l'autonomie dans ses apprentissages
5. Donner à l'élève les capacités de construire un projet scolaire
6. Permettre à l'élève d'apprendre à organiser son travail à la maison et en classe.

## **2.4. La mise en œuvre du projet**

### **2.4.1. En 2001/2002 et en 2002/2003 : un fonctionnement sur quatre matières, novateur mais limité à deux classes**

Des activités ont été construites par l'équipe et ont permis dès septembre de proposer aux élèves des séquences tantôt méthodologiques (construire un emploi du temps magique, savoir ranger son sac, ...) tantôt transdisciplinaires (la course d'orientation en EPS, Mathématiques et Histoire-Géographie avec intervention des deux enseignants devant les élèves pendant deux heures, préparation à un séjour à Mittersheim en Français, Histoire-Géographie et EPS, création de « unes » de journaux dans le cadre de la semaine de la presse).

La **rentrée 2002-2003** a vu la poursuite de ce projet toujours sur deux classes de sixième mais avec la création de modules, d'une formation de parents et du cahier de texte électronique et la poursuite des demi-journées banalisées.

Les modules de formation concernaient le Français, les Mathématiques, l'Anglais et l'Histoire-Géographie. Il s'agissait, après avoir fait deux séances (d'une heure chacune) de formation d'évaluer tous les élèves des deux classes de 6<sup>ème</sup> lors d'une troisième séance, de les répartir dans des groupes homogènes de même valeur, et de leur proposer des activités différentes sur le même thème. Les meilleurs faisaient ensuite trois séances afin d'atteindre un niveau supérieur au niveau requis en 6<sup>ème</sup>, les autres suivaient trois séances de remédiation afin d'atteindre les compétences requises en 6<sup>ème</sup>.

La formation de parents a permis à l'équipe pédagogique des deux classes de (re)préciser les méthodes de travail à acquérir, de présenter des séances types en français, mathématiques, anglais et histoire-géographie et, enfin, de présenter une méthode d'apprentissage des leçons.

Le cahier de texte électronique a remplacé le cahier de texte des deux classes. Les enseignants y notaient le thème des activités effectuées et les exercices à faire. Les parents pouvaient ainsi être au courant des devoirs que leurs enfants avaient à faire. Afin de pallier le problème que tous les parents n'étaient pas encore connectés à Internet, un ordinateur a été mis à leur disposition dans le bureau dédié aux rencontres parents-professeurs, dans le bâtiment de l'administration. Il va de soit que les élèves doivent toujours tenir à jour leur cahier de texte. Les enseignants ont désormais un cahier de texte personnel afin d'y noter le contenu des séquences.

L'efficacité du projet est réelle, les réunions sont plus efficaces et moins nombreuses, l'appropriation du projet par l'équipe est en bonne voie.

Des réunions de concertation concernant tous les enseignants directement concernés par le projet (ceux qui ont « donné » une demi-heure qu'ils doivent récupérer dans le cadre des activités du projet), et tous les autres enseignants volontaires pour animer une activité dans le cadre du projet ont eu lieu ; une dizaine en tout pendant cette année scolaire.

## 2.4.2. Une généralisation du projet

**La rentrée 2003-2004** a permis la généralisation du projet aux six classes de 6<sup>ème</sup> du collège. Cela a notamment entraîné le nécessaire élargissement de l'équipe pédagogique impliquée dans le projet et a rendu possible la mise en place du principe de l'égalité des chances pour tous les élèves de 6<sup>ème</sup>. Les élèves semblent gagner en autonomie. Des problèmes sont apparus au niveau de la réservation des salles spécialisées telles que le CDI ou la salle informatique.

**La rentrée 2004-2005** a vu la poursuite de l'expérimentation et ce, pour toutes les sixièmes. Les activités ont été sensiblement les mêmes et l'expérience des modules a été reconduite. Mais des activités nouvelles débouchant sur des productions concrètes ont vu le jour, à savoir : étude de brochures touristiques en français et histoire-géographie avec réalisation de panneaux sur des destinations, la création d'un roman-photo.

## 2.4.3. Deux niveaux dans le projet : la moitié de l'établissement entre dans le dispositif

Enfin, **la rentrée 2005-2006** a permis le franchissement d'une étape supplémentaire dans la mesure où le projet concerne non seulement les 6<sup>ème</sup> mais aussi toutes les classes de 5<sup>ème</sup>. Pour se faire, les itinéraires de découvertes ont été abandonnés et remplacés par des modules dans le cadre de la poursuite du projet. Les motivations qui ont conduit à ce changement sont les suivantes : le projet donne davantage de cohérence que les IDD qui sont des « parcours pédagogiques » souvent très intéressants mais la plupart du temps sans lien entre eux, par ailleurs, les IDD permettent très rarement un réel transfert des compétences abordées en itinéraire de découverte dans le cours traditionnel et ce, pour diverses raisons notamment organisationnelles. La principale difficulté semble être de définir au préalable les compétences à faire acquérir aux élèves de manière transdisciplinaire.

# 3. Analyse et bilan

## 3.1. Une évolution des objectifs entre 2001 et 2006

### 3.1.1. A quoi répondaient les objectifs initiaux ?

- **Une idée de l'inspecteur d'académie**

En 2001, Monsieur l'inspecteur proposait « sans [le] modifier, [de] créer un collège plus efficace ».

- **Des motivations personnelles :**

Des enseignants, de la conseillère principale d'éducation, du chef d'établissement

- **L'envie d'améliorer l'ambiance de travail, de modifier les pratiques d'enseigner et de créer une dynamique est partagée par des membres du collège.**

Georges Frauciel, enseignant d'histoire géographie témoigne (voir en annexe) :

« Pour moi participer au projet innovant m'est apparu tout de suite comme une nécessité. En

2000 j'ai trouvé l'atmosphère du collège morose, avec beaucoup de professeurs qui faisaient leur travail certes mais chacun dans sa salle, sa matière et en discutant peu avec ses collègues d'autres matières. »

La conseillère d'éducation est partante pour améliorer le fonctionnement de la vie scolaire.

Le chef de l'établissement, depuis peu à la direction du collège, donne l'impulsion novatrice.

- **La volonté de motiver et faire mieux réussir les élèves**

Le personnel veut remettre en cause l'attitude consumériste des élèves en classe, leur manque de travail à la maison et leur manque d'ambition, mais aussi le faible taux d'appropriation et le peu de respect des espaces dans le collège.

- **Des relations élèves-parents-enseignants difficiles**

Les enseignants regrettent un manque de suivi du travail et du comportement par les parents des élèves qui fréquentent le collège.

En effet, les parents des élèves de sixième participent en grand nombre aux réunions parents-professeurs ; mais au fil de la scolarité, plus par désintérêt, distance ou abandon du contrôle parental que par autonomie et responsabilité accordées à leur enfant, les parents désertent les rencontres organisées à leur attention.

- **L'objectif « mettre en place un projet individualisé pour l'élève » est jugé irréalisable dans l'écrit du PASI de juin 2003**

Dans la partie *Réflexions sur l'évolution du projet et propositions pour l'an prochain* du [rapport 2003](#), il est écrit qu'« étendre à l'avenir le travail en modules à l'ensemble de l'emploi du temps des classes semble trop lourd à mettre en place, voire irréalisable ».

L'objectif général « mettre en place un projet individuel pour l'élève » permettant à tout enfant entrant en 6<sup>ème</sup> de suivre un enseignement modulaire global pour effectuer une scolarité au collège en 3-4-5 ans est abandonné.

### 3.1.2. Deux objectifs initiaux reconduits

1. Accroître la performance scolaire
2. Favoriser une nouvelle relation entre l'élève et l'enseignant.

## 3.2. Regards sur l'action (cf. annexes)

### 3.2.1. Les aspects innovants de l'action

- **La capacité à travailler ensemble et à se réunir**

« Les collègues "savent faire" : se réunir rapidement, se contacter, se concerter s'il le faut, faire une expo, fédérer des volontés, communiquer. Tout cela, sans crainte du jugement d'autrui puisque tout le monde sait déjà [grâce au projet innovant] travailler ensemble. » G. Frauciel, témoignage (cf. annexes).

Pour préparer le travail en modules, un calendrier des réunions de concertation est présenté dès le début de l'année : une dizaine de réunions permettent de prévoir le travail.

- **Un travail en équipes pluridisciplinaires où transversalité et transdisciplinarité sont pratiquées**

Dans le questionnaire (cf. annexes) sur le projet innovant, 7 personnes sur 9 déclarent travailler



en équipes pluridisciplinaires ; 7 pratiquent la transversalité et 6 une transdisciplinarité. Dans les points positifs qu'ils repèrent, les enseignants qui se sont exprimés notent : les « échanges » pédagogiques, « le travail en équipe ».

Monsieur Brun évoque dans son témoignage (cf. annexes) des thèmes abordés par lui en modules et qui ne relèvent pas spécifiquement des matières qu'il enseigne.

- **Un emploi du temps variable**

La plage horaire de 2 heures de modules est fixe dans l'emploi du temps annuel des élèves. Mais une semaine, deux enseignants peuvent par exemple travailler ensemble dans une même salle durant la première heure de cette plage, puis un seul des deux prendre en charge la seconde heure de modules tandis que l'autre travaillera la semaine suivante avec une demi-classe – l'autre moitié ayant un travail à effectuer au CDI.

11 élèves parmi ceux qui ont répondu à l'enquête sur le projet Innovant parlent d'une organisation matérielle des modules qui diffère de l'organisation des cours « classiques », avec des changements de salles, la possibilité de travailler avec des élèves des autres classes – mélangés – ou avec des professeurs qui n'enseignent pas dans la classe.

L'organisation matérielle satisfait les professeurs : 7 sur 9 se disent « très satisfaits » ou « satisfaits » de l'organisation matérielle et 6 sur 9 « très satisfaits » ou « satisfaits » par l'emploi du temps.

- **Une utilisation réelle et efficace de l'informatique**

L'informatique est utilisée comme outil d'organisation. Un logiciel informatique permet la planification des séquences à l'année et leur inscription à l'emploi du temps de chaque élève, de chaque classe, de chaque enseignant.

La variabilité de l'emploi du temps et des thèmes des modules obligent les élèves à s'en informer. Cette habitude de fonctionnement est rapidement prise.

30 parents sur 32 qui ont répondu à l'enquête sur le projet innovant consultent au moins une fois par semaine le site [www.viescolaire.net](http://www.viescolaire.net) qui les informe, entre autres choses, sur l'emploi du temps de leur enfant. Non seulement l'informatique sert pour la planification des séquences à l'année et la gestion des emplois du temps, mais les modules permettent, comme le souligne G. Frauciel dans son témoignage, d'intégrer des outils nouveaux, d'utiliser plus et mieux, un CDRom, un vidéoprojecteur... ou un tableur comme le note un autre collègue qui a répondu au questionnaire. Les compétences en informatique peuvent être développées en modules lorsque ceux-ci incluent des items du b2i.

L'informatique est alors support pédagogique et objet d'enseignement.

### **3.2.2. Les obstacles rencontrés**

- **Des enseignants réticents**

Certains collègues – ils sont une minorité – n'approuvent pas le projet innovant ; ils regrettent que le volume horaire hebdomadaire accordé à leur discipline soit diminué et déclarent ne pas tirer de bénéfices des modules. L'un suggère que seuls des enseignants volontaires participent au projet innovant.

- **Les aléas du calendrier**

Une sortie pédagogique, un jour férié, l'absence imprévue d'un enseignant... viennent compliquer l'organisation matérielle des modules.

- **Des effectifs élèves nombreux**

Le nombre d'élèves est le plus souvent aussi élevé qu'en classe entière. Il est dans ce cas difficile de réaliser un travail individualisé efficace.

- **Le non établissement d'une progression annuelle avec objectifs de compétences et évaluation ; d'où une transdisciplinarité réduite**

La difficulté pour les enseignants d'élaborer une progression reposant sur des objectifs de compétences clairement définis et évalués de manière commune a entraîné un fonctionnement qui limitait la transdisciplinarité depuis la généralisation du projet en 2003/2004.

Dans les aspects négatifs indiqués dans le questionnaire, 3 professeurs précisent qu'il n'y a « *pas de travail sur les compétences ou les savoir-faire* » et qu'il y a « *peu de transdisciplinarité* ».

9 élèves, dans le questionnaire, demandent en remarques l'intervention d'autres matières (EPS, Arts plastiques, musique).

- **La difficulté de participer au projet pour les enseignants des disciplines autres que les quatre matières « donnant des heures » ; d'où une transdisciplinarité restreinte**

Evelyne Harlé fait remarquer qu'il est difficile pour les professeurs remplissant leur service dans leur matière – technologie pour elle – de s'investir dans le projet, sauf à participer aux réunions, élaborer et encadrer des séquences en plus de leur service hebdomadaire.

- **Une charge sur 2 niveaux**

Travailler sur les deux niveaux, 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, est une charge de travail supplémentaire ; la commission DHG indiquait dans son rapport « *le fort investissement des personnels concernés par le Projet innovant en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup>* » (in *La Lettre* n°97 du 27/01/06 –bulletin d'information interne à l'établissement-).

- **Une participation limitée des parents**

Dans les premières réflexions et durant la première année de vie du projet, la participation des parents aux activités des modules était plus grande ; ainsi un parent qui avait participé à un Raid Gauloise était-il venu développer certains aspects de son exploit dans le cadre d'un module.

Depuis, les parents ne sont plus sollicités et, sauf quelques rares personnes comme Monsieur P., père d'un enfant en sixième cette année, et qui proposait en réunion parents-professeurs de décembre, de se mettre à la disposition des enseignants pour encadrer régulièrement des actions, ils n'envisagent pas de s'investir dans les activités du collège.

### **3.3. Un projet dont les résultats sont importants**

#### **3.3.1. En ce qui concerne la performance scolaire**

Tandis que les résultats au Brevet étaient de 53% en 2000, il y avait 73,24% d'admis en 2005 (pour 80,22% en moyenne dans le Bassin de Metz-Rombas).

L'orientation en seconde professionnelle et technologique, ainsi que les demandes d'entrée en apprentissage restent plus importantes que dans les autres établissements du secteur géographique proche.

Lors d'une réunion le 26/01/06, des collègues insistent sur le fait que le projet innovant permet d'obtenir dans les classes concernées de meilleures ambiances que dans les classes qui n'y sont pas impliquées. Ils ajoutent que les élèves acquièrent plus rapidement et davantage une

autonomie de travail.

Pour 8 enseignants qui ont répondu à l'enquête sur le projet innovant, les modules ont d'abord un impact sur les élèves en ce qui concerne les savoir-faire. Lors des réunions à propos des modules, les collègues font souvent remarquer qu'une méthode, un savoir ou un comportement travaillé en modules est acquis et réinvesti jusqu'en 3<sup>ème</sup> par la plupart des élèves : présenter un document, lire une consigne, les substituts...

Pour les élèves comme pour les parents, les modules permettent de reprendre des notions pour progresser, de mieux expliquer, de travailler par niveaux... Les professeurs y voient la possibilité de « *développer un point précis* » : un point du comportement comme l'écoute à l'oral, un savoir – faire comme utiliser un tableur...

Toutefois Madame C. qui témoigne (voir en annexe) précise qu'« *il y a quand même quelques élèves qui ne se sont pas investis dans le travail* » qu'elle proposait en modules ; un enseignant remarque dans le questionnaire que la matière qu'il enseigne n'en « *a tiré aucun bénéfice* » tandis qu'un autre constate que 0,5 heure en moins d'enseignement en cours « classique » « *porte préjudice à sa matière* » et à sa progression disciplinaire.

### **3.3.2. En ce qui concerne l'intégration des élèves au collège et leur adaptation à l'emploi du temps**

Souvent difficiles, les débuts de la sixième semblent facilités au collège d'Ars-sur-Moselle. L'aide méthodologique dispensée pendant les heures de vie de classe et en études est, en début d'année scolaire, appuyée par un travail en modules. Il semble à certains collègues que cet appui porte ses fruits.

Madame C. écrit dans son témoignage que « *l'organisation du projet niveau 5<sup>ème</sup> l'année prochaine avec des séquences méthodologiques et « IDD » [lui] paraît intéressante* ».

Les modules apparaissent aux élèves comme une façon moins pesante, moins stressante, « *plus cool* » de travailler.

La possibilité pour tout élève de vérifier son emploi du temps sur [www.viescolaire.net](http://www.viescolaire.net) est un facteur d'adaptation rapide des élèves au fonctionnement du collège et un gage de son autonomie. Lors de la réunion du 26/01/06, un collègue a fait remarquer que l'on ne rencontrait « *pas d'hostilité face à l'école* ».

### **3.3.3. En ce qui concerne la communication entre élèves – parents – personnel du collège**

Rappelons que 30 parents sur 32 qui ont répondu à l'enquête sur le Projet innovant consultent au moins une fois par semaine le site [www.viescolaire.net](http://www.viescolaire.net) qui les informe, sur l'emploi du temps de leur enfant mais affiche aussi le relevé des absences et les notes, ainsi qu'en page d'accueil, les informations concernant la vie de l'établissement.

*La Lettre*, un courrier d'information distribué régulièrement aux parents et au personnel du collège (enseignants et agents) permet à tous d'être au courant des événements qui concernent le projet innovant et en général la vie de l'établissement.

Des réunions avec les parents sont organisées régulièrement : au moment de la rentrée, en octobre et en décembre pour le premier trimestre ; les modules sont présentés ou explicités ; certaines réunions s'adressent à tous les parents, d'autres ont lieu à la demande des parents et selon leurs disponibilités, d'autres selon les besoins des enseignants.

Non directement lié aux modules, mais résultant du besoin de suivre au plus près le travail et le comportement des élèves, un carnet de liaison remanié avec une progression des punitions et des

sanctions à propos du travail et du comportement est visé par les enseignants et les parents.

### 3.3.4. En ce qui concerne l'appréciation subjective des modules

Les modules remportent l'adhésion de la majorité des élèves, des parents, du personnel du collège.

G. Frauciel, lorsqu'il témoigne, s'en tient « *aux impressions, aux éléments de plaisir qui ont marqué [son] adhésion au projet innovant* ».

Les enseignants du collège sont en majorité motivés pour s'investir dans les modules : 7 enseignants sur 9 sont satisfaits des modules et ne remettent aucunement en cause ce projet.

Ils constatent tous l'intérêt des élèves pour les modules exceptés 2 adultes sur 8 qui, dans le questionnaire, disent les trouver peu intéressés.

La majorité des remarques faites par les élèves montrent qu'ils apprécient les modules tandis que les parents écrivent pour 15 sur 32 que leur enfant en parle positivement et est enthousiaste ; un parent souligne : « *il faut garder les modules mêmes les autres années* » ; un autre dit : « *merci et bravo* ».

### 3.3.5. En ce qui concerne l'importance du projet innovant dans le fonctionnement de l'établissement

Le Projet innovant est si important pour la « cohésion » et la « cohérence » au sein du collège qu'il est devenu la base du projet d'établissement. La modification du carnet de liaison est intervenue dans le cadre des réflexions sur le projet innovant. Il en va de même, en partie, pour l'équipement en ordinateurs....

Lors des journées de réflexion sur le projet d'établissement, les membres de la commission DHG « *reconnaissent l'intérêt pédagogique du projet innovant et qu'il cadre mieux au projet d'établissement que les IDD* » en 5<sup>ème</sup> (in *La Lettre* n° 97 du 27/01/06).

## 4. Perspectives et propositions

### 4.1. Continuer le Projet innovant

Dans leur grande majorité, les élèves, les parents, le personnel du collège souhaitent poursuivre le projet.

### 4.2. Réviser les objectifs du projet

Les deux objectifs « **accroître la performance scolaire** » et « **favoriser une nouvelle relation entre l'élève et l'enseignant** » peuvent être conservés tandis que l'objectif général « **mettre en place un projet individuel pour l'élève** » permettant à tout enfant entrant en 6<sup>ème</sup> de suivre un enseignement modulaire global pour effectuer une scolarité au collège en 3-4-5 ans est bel et bien abandonné.

En revanche un objectif intermédiaire peut être conservé : « **offrir à chaque élève en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup> une progression individualisée dans l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être transversaux et transdisciplinaires** ».

### 4.3. Planifier

Pour valoriser la possibilité de donner du sens aux apprentissages et accorder toute sa validité au

projet, il faut parvenir à établir dès le début de l'année scolaire :

- un calendrier des séquences ;
- une grille des compétences (savoirs, savoir-faire, savoir être) à acquérir pendant les modules ainsi que les modalités d'évaluation de ces compétences ;
- un planning des intervenants : personnel du collège - enseignants des quatre matières qui « donnent des heures » et enseignants des autres disciplines -, mais aussi intervenants extérieurs, dont peut-être les parents d'élèves.

#### **4.4. Travailler en équipe restreinte**

Seulement 9 enseignants de l'établissement ont répondu au questionnaire : réfléchir à la progression des séquences, aux compétences et aux intervenants pourrait être confié à quelques enseignants motivés qui ensuite, expliqueraient leurs choix et les modifieraient selon les avis des équipes pédagogiques et des équipes disciplinaires.

Des enseignants soulignaient la « charge de travail » que représente le travail en modules sur deux niveaux : il serait peut-être souhaitable, si l'on veut permettre à un enseignant de s'investir pleinement dans le Projet, de ne lui attribuer qu'un niveau, 6<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup>, en modules.

#### **4.5. Développer la transdisciplinarité et la transversalité**

Souhait des élèves et des professeurs (voir questionnaire), transdisciplinarité et transversalité doivent être au cœur des séquences de modules, en liaison peut-être avec un projet par classe / un projet pour le niveau / plusieurs projets par classe.

#### **4.6. Travailler avec des effectifs réduits**

Afin de développer certaines compétences particulières, ponctuellement, lors de séquences définies, il serait efficace de travailler avec peu d'élèves : 3 enseignants pour 2 classes par exemple.

## **5. Conclusion**

Le Projet innovant du collège d'Ars-sur-Moselle est efficace et participe à la réussite des élèves. Il est porteur de cohésion et d'échanges enrichissants entre les enseignants et les enseignements. Il a permis d'améliorer les relations élèves – parents – professeurs. Mais il nécessite, pour durer et demeurer innovant, un recadrage au sein de l'établissement et, de la part des instances académiques, rectores et nationales, les moyens de fonctionner.